EN MODE ÉCONOMIQUE ET AFFAIRES

Propulsé par
LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU GRAND ROUSSILLON

CCIGR
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND ROUSSILLON

LOI 25 : QUELS SONT LES IMPACTS SUR VOTRE ENTREPRISE?

Au Québec, votre entreprise devra se conformer à la loi 25 et mettre en place un programme de gouvernance de l'information.

Mais en quoi consiste ces obligations?

Tout d'abord, la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, aussi appelée loi 25, vise à protéger la population québécoise en responsabilisant les entreprises quant aux informations personnelles qu'elles détiennent afin qu'elles soient mieux adaptées aux nouveaux défis posés par l'environnement numérique et technologique actuel.

Une partie de ces nouvelles dispositions sont déjà en vigueur depuis le 22 septembre 2022, et à partir du 22 septembre 2023, de nouvelles dispositions devront être respectées.

Découvrez les principaux impacts de la loi sur votre entreprise, vos activités numériques et comment vous y conformer en vous inscrivant à ce déjeuner-conférence animé par Annie Tremblay, Présidente, Annie Rh Conseil, Experte-Conseil ressources humaines, Éric Parent, PDG Eva Technologies, Expert-Conseil en cybersécurité, ainsi que Mélissa Canseliet, Présidente d'Humanet et Experte en cyberpsychologie, qui conclura la conférence en démystifiant les comportements humains en cybersécurité.

Inscrivez-vous en numérisant le code QR suivant!

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

22 AOÛT

AVEC

ANNIE TREMBLAY
PRÉSIDENTE, ANNIE RH CONSEIL

ÉRIC PARENT
PDG, EVA TECHNOLOGIES

&

MELISSA CANSELIET
PRÉSIDENTE, HUMANET

CCIGR
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND ROUSSILLON

Pour connaître tous les avantages dont vous vous pourriez bénéficier en tant que membre, visitez le www.ccigr.ca

>P009658-12